

MODALITES PRATIQUES

INSCRIPTION

Les formations du LNE sont compatibles avec le DIF. Pour des raisons pédagogiques, le nombre de participants est volontairement limité, il est donc recommandé de s'inscrire dans les meilleurs délais.

Vous pouvez réserver une place sur un stage en nous contactant directement.

L'inscription ne devient définitive qu'à réception d'une confirmation écrite, bulletin d'inscription ou commande, accompagné du règlement du montant du stage.

La prise en charge de tout ou partie de la formation par un organisme collecteur doit être signalée lors de l'inscription ; la réception de l'accord de prise en charge tient lieu d'inscription. Le Laboratoire national de métrologie et d'essais accuse réception de la demande d'inscription, auprès de l'employeur.

CONDITIONS D'ANNULATION

- Annulation pendant le délai de rétractation

Dans les dix jours qui suivent la signature de la convention de formation professionnelle, le participant peut annuler son inscription à la condition d'en informer le LNE.

- Annulation de l'inscription à l'initiative du participant ou de son employeur

La date de formation est fixée par le LNE et acceptée par le participant ou son employeur lors de son inscription. Toute annulation émanant d'un participant doit faire l'objet d'un écrit auprès du LNE et de son employeur en cas de financement de la formation par ce dernier.

En cas d'annulation, de report ou de modification d'une commande par le participant ou son employeur, celui-ci acquittera, à titre de dédommagement au LNE, une somme forfaitaire déterminée comme suit :

- En cas de désistement du participant, nous nous réservons la possibilité de facturer un dédit à titre d'indemnité forfaitaire :
- 70 % du prix en cas d'annulation dans un délai inférieur ou égal à 5 jours ouvrés avant le début de la formation
- 30 % du prix en cas d'annulation dans un délai compris entre 6 et 9 jours ouvrés avant le début de la formation
- Il n'y a pas d'indemnité en cas d'annulation dans un délai supérieur à 10 jours ouvrés.
- En cas d'empêchement, le remplacement est accepté à tout moment. Le changement de participant doit néanmoins être notifié au LNE par écrit avant le début de la formation.
- Le report sur une autre session est possible et limité à une seule fois ceci étant, le participant ou son employeur doit tenir le LNE informé au moins 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

- Insuffisance du nombre de participants à une session et cas de force majeure.

Le LNE se réserve le droit d'annuler avec préavis toute action qui ne pourrait pas se dérouler dans des conditions pédagogiques optimales.

Dans ce cas, les frais d'inscription préalablement réglés seront entièrement remboursés, sans que le client puisse prétendre à aucune indemnité à quelque titre que ce soit.

CONVOCATION

15 jours avant le début du stage, une convocation est adressée au stagiaire et à l'employeur (Responsable de Formation), avec le programme du stage et le plan d'accès.

ATTESTATIONS

A la fin du stage, une attestation de présence est remise au participant, un double est envoyé à l'employeur et à l'organisme gestionnaire des fonds.

Une attestation de fin de stage est remise au participant.

Les actions de formation du LNE ne donnent pas lieu à une évaluation formalisée des acquis de la formation.

FRAIS D'INSCRIPTION

Les tarifs comprennent les frais d'enseignement (cours et documentation) ainsi que les repas de midi pour les journées pleines.

Les documents pédagogiques sont remis en début de stage à chaque participant.

Les repas de midi, pris en commun avec les intervenants, font partie intégrante du stage.

Les tarifs sont indiqués hors taxes et sont à majorer de la TVA (19,60 %) pour la France.

MODE DE RÈGLEMENT

Le règlement des frais de participation est à effectuer à l'inscription, par virement ou par chèque, à l'ordre de l'Agent Comptable du LNE.

FACTURE - CONVENTION

Après le déroulement du stage, une facture acquittée tenant lieu de convention simplifiée, est adressée à l'entreprise ou à l'organisme gestionnaire des fonds de formation.

Sur demande, une convention de formation peut être établie.

PROPRIÉTÉ

Le LNE conserve l'intégralité de ses droits d'auteur sur le contenu des stages et journées techniques ainsi que sur la documentation fournie aux stagiaires et participants. Toute reproduction, modification ou diffusion à des tiers de tout ou partie de la documentation est interdite.

Durant la formation, le stagiaire est soumis au règlement intérieur du LNE qu'il peut consulter sur le site Internet www.lne.fr à la rubrique formation.

HORAIRES

Les stages démarrent généralement le premier jour à 9 H 30.

N° d'agrément - 11 75 04724 75
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)
N° SIRET - 313 320 244 00012
N° NAF : 7120B

CONTACTS

Réservation, inscription, gestion de dossier

- e-mail : formation@lne.fr
- Tél. 01 40 43 37 35
- Fax. 01 40 43 37 37

HÉBERGEMENT

Centrale de réservation Elysées West

- Tél. 01 47 75 92 90



LNE
Le progrès, une passion à partager

LABORATOIRE NATIONAL DE MÉTROLOGIE ET D'ESSAIS - CENTRE DE FORMATION
Tél. : 01 40 43 37 35 - Fax : 01 40 43 37 37 - formation@lne.fr - www.lne.fr